

Législature 2021-2026
Procès-verbal No 12
Conseil général de Mex du 17 juin 2024

M. le Président ouvre la séance, il est 18h15

Appel	48 membres sont présents. Le quorum est atteint.
Approbation de l'ordre du jour	Le Président informe que deux points à l'ordre du jour sont manquants : l'élection du/de la président/e respectivement celle du/de la vice-président/e. Il s'excuse pour ces manquements. Ces deux points sont insérés après le point 7, avant les propositions individuelles et divers. La modification de l'ordre du jour est approuvée par l'assemblée.
Nouveaux membres / Démissions	Nouvelles assermentations : Mmes Anne-Claire Simonet, Esther Mülhauser,
Procès-verbal du 26 février 2024	Le Procès-verbal du 26 février 2024 est accepté à la majorité avec 3 abstentions.
Communications de la municipalité :	<p>Le Syndic excuse l'absence de M. Vincent Flandin, absent pour des raisons professionnelles. Il accueille la nouvelle boursière Mme Muriel Bovet, présente ce jour à l'assemblée.</p> <p>Il informe que la municipalité a embauché un nouvel employé communal M. Samuel Veyre. Les deux employés communaux travaillent chacun à temps partiel, à 80%.</p> <p>Concernant l'auberge communale, la municipalité a reçu une offre spontanée séduisante pour la reprise de la gérance. C'est une personne connue de la région puisqu'elle gère le restaurant-pizzeria LM de Villars-Ste-Croix. Dès le 1er septembre elle prendra ses fonctions à l'auberge Au Mai.</p> <p>Concernant la parcelle six, les architectes ont présenté au Canton et aux Monuments historiques un avant-projet pour une consultation préalable. Le Canton souhaiterait que cette ferme soit conservée car elle porte la note 4 sur le plan d'intérêt communal. La municipalité réfléchit à un nouveau concept.</p> <p>De plus, au niveau de la confédération, le centre du village a une référence ISOS (protection des sites construits) ce qui amène quelques contraintes.</p> <p>Renée Marendaz donne des nouvelles concernant les travaux. La pose du revêtement bitumineux sur la RC 251 A aura lieu le week-end du 13-14 juillet. En cas de pluie, les travaux seront différés au week-end d'après. Bonne nouvelle, une subvention de CHF 51'700.- a été allouée pour la pose du phono-absorbant.</p> <p>Les travaux concernant les arrêts devraient être terminés le 5 juillet.</p> <p>Les semaines du 1er au 5 juillet et du 15 au 19 juillet, des tronçons de route seront fermés à la circulation pour la pose du revêtement bitumineux. Le bus 58 ne pourra plus passer. Un Informex va être envoyé à ce propos.</p> <p>Concernant la suite des améliorations foncières, les travaux débuteront début septembre. Ces travaux concernent l'accès du carrefour à la Rippe; la ferme de M. Imhof va être équipée en eau et en électricité. Quant au ch. du Gottaux, la canalisation d'eau va être changée. Il faudra également prévoir des perturbations de circulation.</p> <p>Lors de la mise en place de l'horaire des bus en décembre, une importante modification est prévue pour la ligne 58. Le terminus ne s'arrêtera plus à Bussigny mais à la gare de Renens, avec un arrêt à Crissier. Les personnes qui</p>

Le préavis 07/2024 est accepté à l'unanimité.

Le syndic remercie l'assemblée pour sa confiance, il remercie également la boursière et la greffière pour l'élaboration du Rapport de gestion.

**Election du/de la
Président-e**

Le Président exprime son désir de rempiler une année mais il laisse volontiers sa place. Il passe la parole à M. Pierre-André Berthoud pour procéder à l'élection. Ce dernier remercie M. Cloux pour sa fonction de Président. Il s'adresse à l'assemblée et demande s'il y a un intérêt pour le poste. Aucune proposition, Philippe Cloux est donc réélu par acclamation.

**Election du/de la Vice-
Président-e**

La Vice-Présidente, Sandrine Pochon, étant absente, le conseil décide de mettre sa fonction au concours. M. Benjamin Posse se propose alors. Il est élu et acclamé à l'unanimité par l'assemblée.

**Propositions individuelles
et divers**

Bernard Formica a assisté à un magnifique concert qui était organisé au Temple, avec une dizaine de musiciens. Seuls cinq spectateurs étaient présents. Il regrette le manque d'intérêt de la population pour une telle manifestation. Il remercie la municipalité pour la mise à disposition de l'église et pour l'apéritif offert.

M. Marcel Girard propose qu'en terme d'économie d'énergie la municipalité fasse une campagne de renouvellement des appareils ménagers qui serait subventionné par le fonds. Le Syndic répond que la municipalité va y réfléchir.

Alain Charbonnier soulève qu'il faudrait penser au parascolaire et que la prise en charge ne soit pas uniquement pour le repas de midi mais également après l'école. Le Syndic répond qu'une UAPE est prévue dans le nouveau projet de construction. Il faut être patient.

M. Charbonnier informe que les bordiers de la forêt ont été dérangés un après-midi par de la musique jouée très forte. Elle provenait du refuge. Le Syndic répond qu'il faut en informer la municipalité. Elle prendra des mesures à l'encontre des locataires. D'ailleurs les conditions de location du refuge stipulent que toute musique que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur est interdite.

M. David Henrioud soulève des problèmes de nuisances sonores concernant l'utilisation de brûleurs à air pulsé pour le chauffage au domaine équestre. Le syndic lui demande d'écrire à la municipalité à ce propos.

Il informe également qu'un conseil général exceptionnel va être organisé début septembre pour soumettre deux préavis d'investissement concernant l'Entente intercommunale EIEVMV.

Xavier Allistein rappelle qu'il faudrait enlever les plantes invasives autour du cimetière ainsi que des chardons vers l'ancienne déchèterie. Il souhaiterait que ce problème soit pris en considération vu le côté allergique de ces plantes. De plus, le chemin qui monte depuis l'ancienne déchèterie aux parcelles devient de plus en plus étroit. Il se resserre, les arbres et arbustes ne sont pas taillés.

Il est 19h37, le Président clôt la séance

Le Président
Philippe Cloux



La secrétaire
Brigitte Beuchat